



Éditorial

La période des Fêtes approche, cette fin d'année 2019 va comporter plusieurs événements dans notre commune : l'inauguration du Tiers Lieu, le repas des aînés et le Noël de l'école.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations nécessaires pour participer à ces événements auxquels j'ai le plaisir de vous convier.

Je vous souhaite en ces temps compliqués de passer néanmoins de très bonnes fêtes de fin d'année.

Marie-Rose Bourneil

Repas des aînés le 15 décembre

Les fêtes de fin d'année et particulièrement Noël doivent être, pour tous, un moment de réunion, de partage et de gaieté. Pour la 6^e année, le Conseil Municipal a le plaisir de convier nos aînés à une **rencontre festive autour d'un repas de Noël, offert par la Municipalité**, qui aura lieu dimanche 15 décembre 2019 à la Salle des Fêtes.



Comme l'année dernière, nous offrons la possibilité aux proches ou amis de nos aînés, de pouvoir partager ce repas festif sur inscription et moyennant une contribution de 20€.

Après le repas gastronomique, la fête se poursuivra : musique et danse avec le musicien Chris Cortes.



Un moment de convivialité assuré qui va permettre à nos aînés et leurs amis de passer une très bonne journée.

IPNS

Noël de l'école le 17 décembre



Le Père Noël a informé la Mairie qu'il viendra mardi 17 décembre aux Petites Maisons à la rencontre des enfants de l'école afin de leur apporter des cadeaux. Quelle chance... Les parents d'élèves et les habitants sont bien sûr invités à venir l'accueillir et à partager le goûter qui sera servi à cette occasion. **Rendez-vous à 16h aux Petites Maisons !**



Les mardis de la maison communale

Depuis le 5 novembre, la **salle de la maison communale a été mise à disposition des aînés** pour qu'ils puissent se retrouver et passer tous les mardis une belle après-midi. Une vingtaine d'habitants étaient présents à la première réunion et ont proposé de se retrouver chaque semaine. Jeux de carte, projection de film, animation de la médiathèque, tricot... : de quoi satisfaire le plus grand nombre. Alors n'hésitez pas à **les rejoindre à 14h30 les mardis** dans la grande salle de la maison communale.



Inauguration du Tiers-Lieu le 14 décembre à 16h

Le bâtiment de l'ancienne poste est maintenant complètement terminé, occupé et fonctionnel. Après l'inauguration de la médiathèque Armand Gatti le 5 août 2019, **ce lieu dédié aux activités numériques sera inauguré samedi 14 décembre à 16h. La municipalité est très heureuse d'y inviter l'ensemble de la population.**

Le bâtiment de l'ancienne poste regroupe la **médiathèque**, le **hall d'accueil** qui comprend deux ordinateurs à disposition du public, un espace de formation, des **espaces de travail partagés** (bureau partagé, studio son, studio vidéo) et des **bureaux** d'entreprises. Les locaux sont la propriété de la communauté de communes, qui a délégué à l'association PTT la gestion des locaux spécifiques (bureaux d'entreprises, bureau partagé, studio son, studio vidéo, cybercafé). Ces locaux sont ouverts à tous les adhérents selon les modalités adaptées aux différents espaces. L'équipe de PTT est constituée de plusieurs bénévoles et de trois salariés à temps partiel qui assurent l'accueil, les formations, le secrétariat, ainsi que la maintenance du parc informatique et du réseau. Samedi 14 décembre, **vous pourrez visiter les locaux, en comprendre le fonctionnement et découvrir les services qui sont à votre disposition et qui peuvent vous être utiles.** Rendez-vous à 16h pour assister à l'inauguration qui sera suivie d'un buffet.

Services informatiques

L'association PTT propose différents services informatiques :

- hébergement de sites web
- hébergement de mails
- hébergement de serveurs
- stockage de données (cloud)
- sauvegardes externalisées

Ces services sont à destination des particuliers, associations, collectivités ou encore des PME. Des solutions sur mesure peuvent être mises en place.

La connectivité haut débit du pôle est assurée par l'opérateur associatif Ilico.

Bureaux partagés

Au dernier niveau, un **espace calme de co-travail** type openspace est dédié aux indépendants et télétravailleurs avec accès Internet à haut débit, une imprimante photocopieuse laser (tarifé).

Accès individualisé, avec coin cuisine et wc au niveau bureaux privés.



Espaces audio et vidéo

- Le **SCRED** est un espace pour **travailler le son** (studio montage son et mixage audio stéréo).



- L'idée de **La Poste Production** est de faire **partager un espace de montage et d'étalonnage** numérique 4k au plus grand nombre : réalisateurs, étalonneurs, monteurs, qui chercheraient à travailler dans de bonnes conditions techniques et dans une ambiance propice à la réflexion et à l'élaboration de forme et de contenus exigeants.

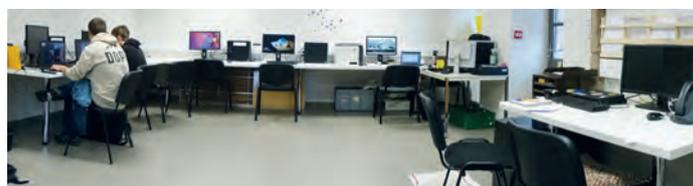


Cybercafé

Le cybercafé est l'espace dédié à l'accueil du public, aux adhésions et à la présentation de l'association. Accessible gratuitement aux adhérents aux heures d'ouverture, il dispose d'un parc informatique en libre accès connecté en haut débit. Il est possible de photocopier, imprimer et numériser facilement des documents. Une personne sur place est là pour vous aider en cas de besoin.

Le cybercafé est ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h. Les mardis et jeudis, la permanence est assurée par un technicien qui peut proposer ses conseils à la demande ; les mercredis et vendredis, c'est la secrétaire de l'association qui tient la permanence.

Des formations, ateliers et discussions sur les logiciels libres, les réseaux informatiques ainsi que d'une manière plus générale les nouvelles technologies sont également prévus, ainsi que des temps d'ouverture au public sur d'autres créneaux (week-end notamment). Les dates et horaires seront publiés sur notre site internet !



Contact et adhésions PTT

Contact : Espace PTT – 1, avenue Briand – 19170 TARNAC
- Mail : contact@lesptts.net
- Téléphone : 05 19 91 01 42
- Site : www.lesptts.net

N'hésitez pas à passer aux heures d'ouverture du cybercafé

Adhésions et tarifs :

Adhésion annuelle à l'association : 10€

Tarifs : accès au cybercafé gratuit, accès aux autres services selon grille tarifaire

Demande de référendum sur la privatisation d'Aéroports de Paris



L'exemple scandaleux de la privatisation des sociétés d'autoroutes, dont les tarifs ne cessent d'augmenter pour profiter aux actionnaires a conduit 200 parlementaires de tout bord à demander un **Référendum d'Initiative Partagée** sur la « proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris ».

Qu'est-ce que le référendum d'initiative partagée ?

Le référendum d'initiative partagée est le dispositif prévu par l'article 11 de la Constitution depuis la révision constitutionnelle de 2008. Un référendum portant sur les domaines mentionnés à l'article 11 de la Constitution « peut être organisé à l'initiative d'un cinquième des membres du Parlement, soutenue par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales ».

L'ARHA reprend son activité

L'Assemblée Générale de l'ARHA (Association de Recherche Historique et Archéologique), convoquée à la suite du décès de sa Présidente, s'est tenue le 3 novembre 2019 et a rassemblé de nombreux adhérents.



Elle a permis d'installer le **nouveau conseil d'Administration** qui a désigné le bureau : Président Jean-François Caillaud (ci-dessus), Vice-Président Gérard Trigueros, Trésorière Françoise Arvis, Trésorière Adjointe Brigitte Favrie, Secrétaire Pierre Marsaleix, Secrétaire Adjointe Manuelle Caillaud.

Des **projets** ont d'ores et déjà été définis : maintien des sorties extérieures, du repas limousin annuel, de la journée du livre, des expositions ; surveillance et nettoyage des chemins de randonnée, gestion du site internet ; inventaire et documentation sur le patrimoine local de Tarnac...

Afin de mener à bien ses projets, l'ARHA fait **appel à bénévole** notamment pour la surveillance des chemins et la participation aux randonnées-nettoyage.

Des **bulletins d'adhésion à l'association** sont à disposition à la Mairie, à la Médiathèque et au Magasin Général.

Boîte à lettres : ARHA, 7 place du Couderc à Tarnac.

Qui peut soutenir une proposition de loi référendaire ?

Tout citoyen français inscrit sur la liste électorale de sa commune ou de son consulat peut soutenir des propositions de loi référendaire.

Comment soutenir une proposition de loi référendaire ?

La loi organique prévoit un recueil uniquement sous forme électronique. Un site internet, spécifiquement prévu à cet effet, permet de recueillir ces soutiens. L'électeur dépose son soutien à la proposition de loi référendaire sur ce site internet par ses propres moyens (ex : ordinateur, smartphone, tablette, etc).

Malgré tous les obstacles de la procédure de vote, malgré le silence des médias sur cette initiative démocratique, il est important que chaque citoyen puisse avoir la possibilité de s'exprimer sur cette question, c'est un enjeu de démocratie.

Pour signer il faudra vous munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et vous connecter sur le site gouvernemental :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

Si vous n'avez pas internet ou pas d'ordinateur, **rendez-vous au cybercafé** dans l'ancienne poste avec votre carte d'identité, vous pourrez vous connecter et participer à ce vote.

Transports scolaires

Nous avons été alertés par deux familles sur la **suppression des transports scolaires au départ de Tarnac vers leur collège de secteur**. Cette suppression a été mise en œuvre sans prévenir les familles qui depuis doivent palier avec difficultés à la disparition de ce service.

Tarnac a une école publique qui scolarise aujourd'hui 18 enfants, notre collège de secteur est celui de Treignac, situé à 30 km. Le seul moyen de transport en commun, dans notre zone géographique déjà isolée, était le service de ramassage scolaire assuré jusque-là par le Département. La suppression de ce ramassage scolaire entraîne des difficultés supplémentaires pour ces familles. On est bien loin du slogan « les transports régionaux, c'est du temps libre en plus » affiché sur notre abri-bus scolaire...



Sans aucune concertation avec la municipalité, sans prévenir les familles, sans mesure de remplacement, cette décision nuit à la scolarité des enfants de la commune scolarisés dans leur collège ou lycée de secteur.

Le conseil municipal par courrier puis par délibération du conseil a demandé à Monsieur le Président de la Région

Nouvelle Aquitaine **le rétablissement au plus vite du ramassage scolaire** dans notre commune pour les élèves scolarisés dans leur collège et lycée de secteur.

Achat d'un tracteur et d'une épareuse



Les 50 km de routes communales et les 50 km de pistes ont eu raison de l'outil permettant d'entretenir les bords de routes et les talus (appelé : épareuse) achetée en 2010.

Le conseil municipal a donc décidé de **renouveler ce matériel** et d'en profiter pour acquérir un modèle mieux adapté à notre situation : plus solide, plus résistant. Ce matériel ne peut se monter que sur un tracteur plus lourd, plus robuste. L'ancien tracteur et l'épareuse défectueux seront repris par le fournisseur. **La dépense pour la commune s'élève à 82 000 € HT soit 98 400 € TTC.**

Même si la somme est très importante, **cet achat est indispensable pour les habitants et les agriculteurs des villages de la commune** qui utilisent régulièrement ces routes et ces pistes. L'entretien des accotements nécessite trois quart du temps annuel d'un salarié pour conduire cet engin, ce qui est aussi une charge financière importante. Nous souhaitons donc que cet employé fasse bon usage de ce matériel et lui accorde tout le soin et l'entretien nécessaire.

Salle des petites maisons

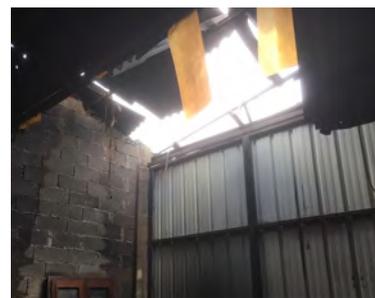


La saison d'expositions s'est achevée en beauté avec le **concert « A Cuore Battente »** de musique du sud de l'Italie le 18 octobre et par une très belle **exposition d'automne de Monique Duszynski** qui s'est terminée le 3 novembre. La programmation de la saison 2020 débutera le 4 avril. Le programme complet sera annoncé dans le prochain bulletin.



Tempête du 3 novembre

La tempête qui a couché de nombreux arbres dans la commune a aussi frappé le bâtiment des ateliers municipaux. Une partie de la toiture a été arrachée par le vent. Dès le lendemain des mesures conservatoires ont été prises, l'expert est venue constater les dégâts, nous attendons sa réponse pour faire procéder à la remise en état.



Agenda à venir au Cybercafé

*** Les 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois, des ateliers « **L'Informatique pour les nuls** » de 15h à 17h au cybercafé
Lundi 6 janvier, 3 février et 2 mars 2020 : 1^{re} partie
Lundi 20 janvier, 17 février et 16 mars 2020 : 2^e partie

Ces ateliers découverte (pour les débutants) sont proposés en deux parties. Il est nécessaire d'avoir participé à un des ateliers « 1^{re} partie » pour pouvoir participer à un des ateliers « 2^e partie ».



*** Un vendredi soir par mois, des soirées « **Outils et menaces de l'ère numérique : comprendre, maîtriser, se protéger** » de 21h à 23h au cybercafé. Programme à venir, soirée à partir de fin février.

Pour les ateliers et soirées, veuillez vous inscrire à l'avance :
– par mail à l'adresse contact@lesptts.net
– ou par téléphone au 05 19 91 01 42
– ou en passant au cybercafé aux heures d'ouverture.

*** Le 4^e mercredi de chaque mois, **Entraide administrative et juridique de 14h à 18h au cybercafé**
Pour ne pas rester isolés dans certaines relations avec des administrations, employeurs, organismes publics (CAF, pôle emploi, justice etc.) ou privés.

État civil

Décès

Pierre LELUC, le 07/10/2019 – 82 ans
Albert SALAGNAT, le 09/10/2019 – 87 ans
Jean-François LAURENT, le 29/10/2019 – 88 ans